

Procès-verbal du conseil municipal du 28/04/2026 à 19h30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit Avril à dix-neuf heures trente, s'est réuni le conseil municipal, sous la présidence de Madame Le Maire, Julie GIRAULT.

Présents :

GIRAULT Julie, LEOTARD Jean-Pierre, DUMONT Martine, GAYCHET Serge, POUGET Jean-François, GROC Nadine, MAURY Claude, MONTARIOL Pascal, CARPENTIER Alicia, GIRO Pauline, DUMONT Clément, LUCAS Marie, FERNANDEZ Nathalie et BAJEUX Amaury.

Quatorze présents : le quorum est atteint.

Victoire, secrétaire de mairie, assistait Madame le Maire pour la présentation du budget.

Absents :

GUITARD Jérôme

Pouvoirs :

M. GUITARD Jérôme donne pouvoir à M. LEOTARD Jean-Pierre.

Secrétaire de séance :

Mme Pauline GIRO est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation des derniers conseils municipaux du 3 Avril et du 13 Avril 2026
- 2 – Vote du budget communal 2026
- 3 – Vote des budgets annexes DOUAT et ESTANQUET 2026
- 4 – Vote des taux de fiscalité 2026
- 5 – Questions et contributions diverses

Ouverture de la séance :

La séance est ouverte à 19h30

1 – Approbation des derniers conseils municipaux

- Séance du 03 Avril 2026
- Demande d'ajout de la fréquence des conseils municipaux
- Erreur sur l'intitulé d'une commission

La modification sera effectuée.

15 votants	Votes pour	14	Votes contre	0	Abstentions	1
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

- Séance du 13 Avril 2026

15 votants	Votes pour	11	Votes contre	3	Abstentions	1
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

Explication des votes contre : désaccord avec le revote des commissions.

2 – Vote du budget communal 2026

Victoire, secrétaire de mairie, précise que les sommes inscrites par chapitre peuvent être ajustées entre articles.

- **Dépense d'investissement** : 658 211,67 €

- Chapitre 001 : 98 865,53 €

Solde d'exécution de la section d'investissement.

- Chapitre 16 : 23 558,41 €

- ✓ Capital d'emprunt 15 500,00 € : la différence entre N-1 et le budget proposé s'explique par la fin du remboursement d'un emprunt.
- ✓ Crédit de report 7 500,00 € : Caution locataire
- ✓ Crédit de report 558,41 € : Caution d'un locataire à rendre

- Chapitre 20 : 17 904,00 €
 - ✓ Frais d'étude : Jules Meffroy, l'architecte de la halle : 15 000,00 €
 - ✓ Excédent de l'année dernière : 2 904,00 €
- Chapitre 204 : 18 343,00 €

Subvention pour l'Estanquet

- Chapitre 21 : 387 038,73 €
 - ✓ Acquisition d'une parcelle pour le passage de la route communale : 852,00 €
 - ✓ Travaux pour l'école. La création de la passerelle entre autres : 10 000,00 €
 - ✓ Travaux de la halle : 278 897,00 €
 - ✓ Travaux sur des logements sociaux : 29 700,00 €
 - ✓ Voirie : 35 700,00 €
 - ✓ Matériel incendie et autres installations : 14 175,00 €
 - ✓ Matériel informatique, notamment le changement d'un ordinateur : 3 000,00 €
 - ✓ Autres immobilisation corporelle : 1 700,00 €
 - ✓ Report de l'année précédente : 13 014,73 €
- Chapitre 040 : 30 000,00 €

Travaux en régie des agents communaux. Recettes = dépenses

- Chapitre 041 : 82 502,00 €
 - ✓ Régularisation assainissement et eau : 27 502,00 €
 - ✓ Valorisation des études : 55 000,00 €
- **Dépense de fonctionnement** : 732 015,91 €

- Chapitre 023 : 299 453,00 €

Un montant de 299 243,00 € est transféré en section investissement.

- Chapitre 011 : 132 720,91 €

Electricité, eau ... (charges générales de la commune)

- Chapitre 012 : 153 500,00 €
 - ✓ Charge de personnel
 - ✓ URSSAF
 - ✓ Organismes de sécurité sociale
 - ✓ Agents titulaires : augmentation liée à la titularisation d'un agent communal.
 - ✓ Agents non titulaires

- Chapitre 66 : 3 100,00 €

Charges financières des intérêts d'emprunt :

Deux emprunts : Logement Barthes fin en 2038
 Logement de l'ancienne gendarmerie fin en 2028

- Chapitre 65 : 115 313,00 €
 - ✓ Formations
 - ✓ Indemnités de fonction (Elus)
 - ✓ Créance admise en non valeur : perte de loyer
 - ✓ SIVOM
 - ✓ Transfert budget CCAS : sera revu en fonction du vote du budget du CCAS
 - ✓ Transfert Estanquet
 - ✓ Subventions des associations : 14 000,00 €
 - Croix rouge : 500,00 €
 - Théâtre de la terre : 300,00 €
 - Entraide Arize / Leze : 200,00 €
 - Les compagnons du Vent d'Autant : 200,00 €
 - Sapeurs pompiers : 100,00 €
 - Secours populaire : 500,00 €
 - Restos du cœur : 250,00 €
 - Foyer rural : 1 600,00 €
 - Ma télé 09 : 150,00 €
 - Terre en partage : 4 000,00 €
 - PAMOCALO : 500,00 €
 - Comité des fêtes : 5 000,00 €
 - APE du Collège de lezat : 100,00 €
 - Ressourcerie des Bordes Sur Arize : 200,00 €
 - Camps du Vernet : 200,00 €

- Total : 13 800,00 €
- Différence de 200,00 € car manque une association

- Chapitre 014 : 30 639,00 €

Attribution à la communauté des communes : 6 500,00 €

Fond national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) - Dépenses = Recette :
24 139,00 €

- Chapitre 67 : 500,00 €

Titres annulés sur l'exercice précédent. Exemple : Cantine ou loyer facturé par erreur.

- **Recette de fonctionnement** : 732 015 ,91 €

- Chapitre 002 : 170 108,91 €

Excédent de l'année précédente

- Chapitre 013 : 8 000,00 €

Agent en arrêt maladie

- Chapitre 70 : 17 201,00 €

Ventes diverses

Concession cimetière

Location d'un terrain par ENEDIS

Compensation désagrément travaux : DREAL

Loyer de la poste : Convention

- Chapitre 042 : 30 000,00 €

Dépense = Recette

Travaux en régie

Ecriture comptable

- Chapitre 731 : 203 786,00 €

Baisse de la part fixe des impôts : 196 586,00 €

Sur certains articles le montant n'est pas connu à l'avance. Il s'agit donc d'une estimation.

- Chapitre 73 : 25 000,00 €

Le montant n'est pas connu à l'avance. Il s'agit donc d'une estimation.

- Chapitre 74 : 193 420,00 €

Dotation de l'état (DGF)

TVA : C'est la préfecture qui envoie un état indiquant le détail de la TVA

Taxe bâti et non bâti

- Chapitre 75 : 84 500,00 €

Logement et ordures ménagères

- **Recette d'investissement** : 658 211,67 €

- Chapitre 021 : 299 343,00 €

Recette : reste du budget. Il s'agit du transfert de l'excédent du poste dépense de fonctionnement.

- Chapitre 10 : 122 483,67 €

TVA à récupérer. Information venant de la préfecture.

Excédent de fonctionnement des années précédentes

- Chapitre 13 : 146 383,00 €

Subvention notifiées :

- Projet de la halle :

- ✓ Région : 22 000,00 €
- ✓ Département : 22 180,00 €

- Verger communal :

✓ DETR : 97 144,00 €

✓ Subvention Département : 7 059,00 € ➔ Sous réserve de finalisation des travaux pour versement

• Chapitre 16 : 7 500,00 €

Crédit de report 7 500,00 € : Caution d'un locataire à rendre

Dépense = Recette (chapitre 16 dépense d'investissement)

• Chapitre 041 : 82 502,00 €

Dépense = recette

Etude sur travaux : valorisation des études antérieures.

Travaux antérieurs eau et assainissement : écriture d'ordre

Vote du budget communal 2026 :

15 votants	Votes pour	15	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

3 – Vote des budgets annexes DOUAT et ESTANQUET 2026

❖ **DOUAT (ancien logement de Camille) :**

- **Dépense d'investissement** : 38 769,00 €

• Chapitre 001 : 32 048,00 €

Solde d'exécution

• Chapitre 16 : 4 110,00 €

Il s'agit de l'emprunt

• Chapitre 20 : 2 611,00 €

Il s'agit d'une estimation. Ce montant peut être amené à évoluer.

- **Dépense de fonctionnement** : 7 421,00 €

- Chapitre 023 : 6 221,00 €

Virement d'investissement : excédent de recette
Emprunt

- Chapitre 66 : 1 200,00 €

Intérêts d'emprunt

- **Recette de fonctionnement** : 7 421,00 €

- Chapitre 002 : 1 239,00 €

Résultat antérieur reporté

- Chapitre 75 : 6 182,00 €

Loyers

- **Recette d'investissement** : 38 769,00 €

- Chapitre 021 : 6 221,00 €

Virement de la section fonctionnement : excédent de recettes (chapitre 23 dépense de fonctionnement)

- Chapitre 10 : 32 048,00 €

Affectation de résultat

- Chapitre 16 : 500,00 €

Il s'agit de la caution

Vote du budget annexe DOUAT 2026 :

15 votants	Votes pour	15	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

❖ **Estanquet :**

- **Dépense d'investissement** : 121 584,00 €

- Chapitre 001 : 105 084,00 €

Report du résultat cumulé de l'année précédente. Il s'agit d'un investissement.
C'est un déficit donc le montant est en dépense

- Chapitre 16 : 8 500,00 €

Il s'agit de l'emprunt

- Chapitre 21 : 8 000,00 €

Prévision de travaux

- **Dépense de fonctionnement** : 5 213,00 €

- Chapitre 11 : 2 000,00 €
- Chapitre 66 : 3 213,00 €

Intérêts d'emprunt

- **Recette de fonctionnement** : 5 213,00 €

- Chapitre 74 : 2 513,00 €

Participation de la commune : équilibré car le versement des loyers s'est terminés en mars.

- Chapitre 75 : 2 700,00 €

Loyers

- **Recette d'investissement** : 121 584,00 €

- Chapitre 10 : 103 241,00 €

Excédent de fonctionnement : déficit compensé par la commune.

- Chapitre 13 : 18 343,00 €

Subvention d'investissement

Vote du budget annexe ESTANQUET 2026 :

15 votants	Votes pour	15	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

4 – Vote des taux de fiscalité 2026

Taxe foncière bâti : 36,65 %

Taxe foncière non bâti : 72,21 %

Taxe d'habitation : 19,41 %

Une personne a souhaité exprimer son vote après le scrutin du budget.

15 votants	Votes pour	15	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

5 – Questions et contributions diverses

- Il est demandé pourquoi les drapeaux ont été retirés. Madame le Maire explique qu'il y a un défaut sur les drapeaux et qu'ils s'enroulaient. Ils seront remis en place pour la cérémonie du 8 Mai.
- En ce qui concerne la fermeture d'une classe du RPI : Mme Martine FORGER, députée à l'Assemblée nationale, a répondu à la demande des parents d'élèves. Elle souhaite connaître le nombre d'enfants nés en 2024 pour comptabiliser le nombre éventuel de très petite section qui ne pourront pas être accueillis à la rentrée prochaine.
- Un résumé de la réunion du SIVOM a été effectué :
 - Président : M. CARRIERE Michel, Maire de Montegut
 - Vice-président :
 - ✓ Pour Pailhès : Jérôme GUITARD
 - ✓ Pour Montegut : Magali

- ✓ Pour Cazaux : Charles LEDUC
- ✓ Pour Loubens : Régis LASSUS

- Une personne demande s'il est possible de prévoir plus de chaises pour le prochain conseil municipal pour toutes les personnes qui y assistent puissent s'asseoir. Il est proposé d'éventuellement en ramener de la salle de la gare.
- Le sujet de l'Estanquet a été abordé. Une personne indique qu'il lui paraît indispensable de rédiger un cahier des charges pour les horaires d'ouvertures, les produits locaux ... Que ce lieu correspondent aux attentes des habitants de Pailhes.
- Il est indiqué que la prochaine réunion de Fête à Pailhes est organisée le 1^{er} Mai 2026 à 18h00 à la maison des associations.

La séance est levée à 21h15

Signature du maire :



Signature de la secrétaire de séance :



